

CMJE



L'AN DEUX MILLE NEUF
Le samedi 11 janvier 2009 à 10h30

Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants s'est réuni à la Mairie.

Etaient présents : JOUAN AUDREY, DIOUF MAYMOUNA, LEBOURG ANNE, BUREAU AUGUSTIN, FINOT SOLENNE, ROUET MARION, BRAVARD IRIS, GUY THOMAS, CHRETIEN MARGAUX, SOUDEE THOMAS, PUNCH INES, BEAULIEU MAXENCE.

Etaient absents et excusés : SOUDEE TIMOTHEE.

Etaient absents COISNARD COLIN, MERTENS MANON, LEPLEY GUILLAUME.

Assistaient également à la réunion : Mr VINOT-BATTISTONI, Mme ANDRE, Mme BACCONNIER, Mr BEAULIEU., Mme DE SLOOVERE, Mme DUMOUTIER, Mme DIOUF, Mr FREMAUX, Mr HAMARD, Mr THUILLIER-HAMEL et deux représentants de la commune de Mathieu.

Objet :

- Les déplacements à pieds et à vélos.
- Questions diverses.

Dans un premier temps, Audrey informe d'une fuite dans les sanitaires de l'école. Il lui est indiqué que le problème a été réglé dernièrement.

Thomas Guy et Iris souhaiteraient que des barres soient ajoutées dans la salle de danse. Monsieur VINOT-BATTISTONI indique ce projet est en cours.

Le chauffage de la salle de sport est jugé bruyant et il y aurait un problème de fuite. Monsieur le Maire précise que c'est un problème de condensation et qu'un projet de salle de sport intercommunal est à l'étude.

Augustin signale que le feu de circulation devant l'école ne permet pas de faire traverser toute une classe. On lui indique que pour ce faire, il lui suffit d'appuyer deux fois sur le bouton pour prolonger la durée du feu.

Lecture par Thomas GUY du compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2008. Pas de remarque sur le compte rendu celui-ci est adopté

Stéphane BEAULIEU distribue un plan de la commune à chacun et rappelle les endroits déjà désignés comme posant problèmes à l'aide d'un grand plan de Biéville-Beuville (cf compte-rendu du 22/11/08). Il est précisé que le problème de stationnement gênant aux abords du centre multi-activités a été traité par la pose de mobilier urbain (poteaux).

Les conseillers du CMJE sont répartis en groupe de travail en fonction du quartier où ils habitent. Ils sont chargés de réfléchir aux « points noirs », aux problèmes rencontrés par les piétons et les cyclistes. Après une réflexion de 15 minutes, un enfant de chaque groupe expose le travail.

Le rond-point à côté de la gendarmerie est jugé trop petit et donc franchissable par les véhicules.

La route de Blainville est considérée comme dangereuse. Il est proposé par Monsieur le Maire de doubler le pont actuel par un pont réservé au piétons et cyclistes.

A l'intérieur du lotissement de la Sapée, les enfants trouvent que les voitures roulent vite. Il est proposé de mettre en place un « espace rencontre » où la vitesse serait limitée à 20 km/h et où les véhicules motorisés ne seraient pas prioritaires.

Une réflexion sera menée avec le CMJE sur un fléchage permettant d'accéder à la future piste cyclable entre Biéville-Beuville et Blainville.

Rue d'Outreval les jeunes élus rencontrent un problème avec le trottoir et trouvent la route dangereuse.

La rue Colbert est en mauvais état. Mr THUILLIER-HAMEL précise qu'un aménagement des rues Colbert et Lapersonne est à l'étude (sens unique, création de couloirs pour les vélos...)

Ensuite les enfants listent par ordre de priorité les points évoqués. Ils considèrent comme prioritaire la modification du rond-point à côté de la gendarmerie puis la mise en place d'une passerelle et la réfection de la rue Colbert.

Après avoir expliqué la fonction de la « commission menu », Madame BACCONNIER invite deux conseillers à venir y participer au cours de l'année. Augustin BUREAU et Maymouna DIOUF sont intéressés mais confirmeront leurs décisions lors du prochain conseil.

Augustin BUREAU émet l'idée d'informer les habitants des résultats sportifs de la ville. Madame DE SLOOVERE propose de les éditer dans le prochain bulletin semestriel de la commune. Ce sujet pourra faire l'objet de l'ordre du jour d'un Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants au printemps.

La séance est levée à 12h.

Prochain conseil le samedi 28 février (présence indispensable prévenir en cas d'indisponibilité)